

Séance ordinaire du Conseil municipal de la Municipalité de Saint-Frédéric, tenue le 2 avril 2024, à 19 h 30, à la salle du conseil, situé au 850, rue de l'hôtel de ville à Saint-Frédéric.

Sont présents madame la mairesse Micheline Grenier, les conseillères Johanne Giguère ainsi que les conseillers Francis Paré, Harold Gilbert, Jacques Berthiaume et Yvan Nadeau, tous formants quorum sous la présidence de madame la mairesse.

Cathy Poulin fait fonction de secrétaire.

**2024-04-1860**

**ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Jacques Berthiaume et résolu :

D'adopter l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité de la conseillère et conseillers présents.

**2024-04-1861**

**COMPTES À PAYER**

Il est proposé par Francis Paré et résolu :

Que la secrétaire-trésorière soit autorisée à payer les comptes pour un montant de 114 972.91\$ (chèques numéro 21 410 à 21 412 + dépôts directs numéro 2 289 à 2 303 + prélèvements numéro 1 787 à 1 800).

Adopté à l'unanimité de la conseillère et conseillers présents.

**2024-04-1862**

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 12 MARS 2024**

Il est proposé par Johanne Giguère et résolu :

D'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 12 mars 2024.

Adopté à l'unanimité de la conseillère et conseillers présents.

**2024-04-1863**

**FRAIS D'INSTALLATION DES NOUVEAUX LAMPADAIRES PAR HYDRO-QUÉBEC**

Il est proposé par Yvan Nadeau et résolu :

QUE le conseil accepte la proposition d'Hydro-Québec pour l'installation de nouveaux luminaires au coût de 11 180\$ plus taxes pour l'installation de 4 luminaires dans la rue du Parc, plus 2 300\$ plus taxes pour l'installation de 2 luminaires dans la rue Gagné.

Adopté à l'unanimité de la conseillère et conseillers présents.

**ACCEPTATION DE LA SOUMISSION DE SOLOTECH - SUBVENTION NOUVEAUX HORIZONS**

Ce point est reporté à une séance ultérieure.

## **RAPPORT ANNUEL SUR LA GESTION DE L'EAU POTABLE**

Le rapport annuel sur la gestion de l'eau potable 2022 est présenté au conseil. Ce rapport fait mention d'une consommation résidentielle estimée à 163 litres/personne/jour tandis que l'objectif pour 2025 établi par le ministère pour la Municipalité est de 184 litres/personne/jour.

## **DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS 2023**

Le rapport financier ainsi que le rapport du vérificateur externe pour l'année financière 2023 sont déposés. Le rapport financier fait état d'un excédent de fonctionnement à des fins fiscales de 47 413 \$.

2024-04-1864

## **PROJET DE REGROUPEMENT DE L'OFFICE D'HABITATION DES APPALACHES, DE L'OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DU GRANIT, DE L'OFFICE D'HABITATION DU SUD DE LA CHAUDIÈRE, DE L'OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DU SUD DE LOTBINIÈRE, DE L'OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DU NORD DE LOTBINIÈRE ET DE L'OFFICE RÉGIONAL D'HABITATION DE LA NOUVELLE-BEAUCE**

ATTENDU QUE l'Office d'habitation des Appalaches, l'Office municipal d'habitation du Granit, l'Office d'habitation du Sud de la Chaudière, l'Office municipal d'habitation du Sud de Lotbinière, l'Office municipal d'habitation du Nord de Lotbinière et l'Office régional d'habitation de la Nouvelle-Beauce demanderont l'autorisation de la ministre responsable de l'application de la Loi sur la Société d'habitation du Québec de se regrouper;

ATTENDU QUE ces offices ont présenté aux conseils municipaux de la Municipalité régionale de comté de la Nouvelle-Beauce, des municipalités d'Adstock, de East Broughton, de Saint-Martin, de Frontenac, de La Guadeloupe, de Lac-Drolet, de Lambton, de Laurier-Station, de Saint-Agapit, de Saint-Antoine-de-Tilly, de Saint-Augustin-de Woburn, de Saint-Benjamin, de Saint-Benoît-Labre, de Saint-Côme-Linière, de Saint-Cyprien, de Sainte-Aurélie, de Sainte-Croix, de Saint-Édouard-de-Lotbinière, de Saint-Éphrem-de-Beauce, de Saint-Frédéric, de Saint-Gédéon-de-Beauce, de Saint-Gilles, de Saint-Jacques-de-Leeds, de Saint-Joseph-de-Coleraine, de Saint-Narcisse-de-Beaurivage, de Saint-Patrice-de-Beaurivage, de Saint-Pierre-de-Broughton, de Saint-Prosper, de Saint-Sébastien, de Saint-Théophile, de Saint-Victor, de Saint-Zacharie, de Tring-Jonction, de Lotbinière, de Saint-Apollinaire, de Sainte-Agathe-de-Lotbinière, ainsi que des villes de Beauceville, de Disraeli, de Lac-Mégantic, de Saint-Georges et de Thetford Mines un projet de regroupement des six (6) offices d'habitation et que les conseils municipaux ont alors manifesté leur accord de principe à la poursuite de cette démarche;

ATTENDU QUE les offices d'habitation présenteront, conformément à l'article 58.1 de la *Loi sur la Société d'habitation du Québec* (RLRQ, chapitre S-8), une requête conjointe au lieutenant-gouverneur du Québec pour la délivrance de lettres patentes confirmant leur regroupement selon les termes et conditions d'une entente de regroupement;

ATTENDU QU'il y a lieu d'émettre pour la Municipalité de Saint-Frédéric une recommandation favorable à ce regroupement;

En conséquence, il est proposé par Jacques Berthiaume et résolu :

QUE le conseil recommande favorablement le regroupement de l'Office d'habitation des Appalaches, de l'Office municipal d'habitation du Granit, de

l'Office d'habitation du Sud de la Chaudière, de l'Office municipal d'habitation du Sud de Lotbinière, de l'Office municipal d'habitation du Nord de Lotbinière et de l'Office régional d'habitation de la Nouvelle-Beauce conformément à l'article 58.1 de la *Loi sur la Société d'habitation du Québec*.

Adopté à l'unanimité de la conseillère et conseillers présents.

## **RAPPORT DES COMITÉS**

### **Régie incendie**

Les plans de la caserne avancent bien.

### **Loisirs**

Un bingo aura lieu le 25 avril prochain à la salle communautaire. Celui-ci offrira 1 500\$ de bourses.

### **Culture et embellissement**

**2024-04-1865**

#### **Dépôt d'un projet au Fonds culturel**

ATTENDU QUE la MRC Beauce-Centre lance un appel de projets en développement culturel issu de son entente de développement culturel 2024 avec le gouvernement du Québec;

ATTENDU QUE cette entente vise à soutenir des projets et initiatives culturels sur le territoire de la MRC Beauce-Centre;

En conséquence, il est proposé par Francis Paré et résolu :

QUE la Municipalité de Saint-Frédéric dépose une demande d'aide financière dans le Fonds culturel 2024 pour le projet *Atelier culture et découverte*;

QUE la Municipalité s'engage à contribuer dans le projet pour la somme de 700 \$;

D'autoriser Cathy Poulin, directrice générale, à signer pour et au nom de la Municipalité tous les documents liés à la demande financière.

Adopté à l'unanimité de la conseillère et conseillers présents.

## **CORRESPONDANCE**

Aucune correspondance.

## **VARIA**

### **Réponse à la demande du comité du complexe culturel et sportif**

Le conseil répond au comité du complexe culturel et sportif à savoir qu'ils n'iraient pas de l'avant avec la préparation de plans pour le dépôt d'une demande d'aide financière pour le complexe culturel et sportif. La mairesse explique cette décision par le fait que la municipalité a d'importantes dettes, et que plusieurs autres gros projets sont à venir tels que le projet de mise aux normes de l'eau

potable, le projet d'aqueduc et d'égout du secteur Village-Marie, le projet de prolongement du parc industriel, la réfection du Rang 1, ainsi que la construction de la nouvelle caserne incendie.

2024-04-1866

**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par Johanne Giguère et résolu :

De lever l'assemblée à 20h20.

Adopté à l'unanimité de la conseillère et conseillers présents.

---

Mairesse

---

Directrice générale